



**Monsieur le Maire**  
**HÔTEL DE VILLE**  
**BP138**  
**64404 Oloron Sainte-Marie Cedex**

Oloron Sainte-Marie, le 12 décembre 2024

Le Maire d'Oloron Sainte-Marie

à

Direction Juridique et Financière : C. GARCÉS  
Service Domaine Public - Plaçage  
Tél : 05 59 39 99 13  
Fax : 05 59 39 74 14  
e-mail : placage@oloron-ste-marie.fr

64400 OLORON SAINTE-MARIE

Affaire suivie par Corinne LOUSTAU  
N/Ref : 02122024134856\_78005981

**OBJET : FOIRE DU 1ER MAI 2025**

Madame, Monsieur,

Si vous souhaitez prendre part à la prochaine Foire du 1<sup>er</sup> mai 2025, je vous remercie de bien vouloir nous retourner la demande de participation ci-jointe au plus tard le 11 avril prochain, soit par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, soit par remise en main propre aux agents du Service Domaine Public - Plaçage.

Cette demande devra être obligatoirement accompagnée d'une copie de vos documents administratifs en cours de validité (voir la liste des documents à fournir en pièce jointe également).

La mise à disposition d'un emplacement est soumise au paiement d'une redevance fixée à 6€/ml, électricité en supplément (tarif électrique : voir la demande de participation), conformément aux conditions définies par délibération du conseil municipal en date du 18 décembre 2023.

Votre candidature sera validée **uniquement à réception du dossier complet qui devra être accompagné du règlement pour l'occupation de l'emplacement.**

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public.

Les agents du Service Domaine Public - Plaçage se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

**LE MAIRE,**

*Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn  
Conseiller Régional de Nouvelle-Aquitaine*



  
Bernard UTHURRY



www.oloron-ste-marie.fr